Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D131_250926-DE

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq septembre à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le se sont réunis Au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Roméo FROT 7ème Vice-Président, Claude BENOIST 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Pascal FEMINIER, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Cyrille MAUPAS, Anne LIMOGES, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Bruno ARNOULD, Anouchka DIDIER, Marjorie MOREL, Daniel HARACHE, Fabienne RUBIN, Olivier LE LAY, Laurent DUMAS, Véronique LIMOUSIN, Brigitte POULETTY-LEFEBVRE, Christine BONNIEUX, Jean-Michel BROGNIEZ

ABSENTS :

Pierre-Alain DE MALLERAY, Nicolas SAUVAGE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Hervé VAN COLEN, pouvoir à Marjorie MOREL, Jacques MARIE, pouvoir à Pascal FEMINIER, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Claude BENOIST, Véronique BOURNE, pouvoir à Guillaume CAPARD, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS, Dominique VAUTIER, pouvoir à Fabienne LOUIS, Rodolphe DUGON, pouvoir à Patrice ROBERT, Nathalie DE FOUQUIERES, pouvoir à David MULLER, Philippe JUBERT, pouvoir à Christine BONNIEUX, Nathalie DALLONGEVILLE, pouvoir à Roméo FROT, Rémy PAPOZ, pouvoir à Michel MARESCOT

Monsieur Roméo FROT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D131_250926

RENOUVELLEMENT DU SYSTEME DE TELEPHONIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR COTE FLEURIE - Lancement d'une consultation
Autorisation

La Communauté de communes Cœur Côte Fleurie a déjà eu recours à une prestation externalisée pour la gestion de l'accueil téléphonique des usagers, notamment pour les demandes liées au service déchets.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D131_250926-DE

Dans une logique de continuité et d'amélioration du service rendu, il est proposé de lancer une nouvelle consultation afin d'étendre et de structurer cette prestation, en intégrant également les sollicitations relatives à la fibre optique.

Cette prestation portera sur la gestion complète de l'accueil téléphonique des usagers : réception des appels, diffusion d'informations, qualification et synthèse des demandes, enregistrement dans l'outil de Gestion de la Relation Usagers (GRU) et orientation vers les services compétents. Elle inclura également la mise à jour régulière des procédures et de la base de connaissances.

Le marché aura une durée de 4 ans et sera alloti comme suit :

- Lot n°1 : « Déchets » :
- Lot n°2 : « Fibre optique »

Il est précisé que la gestion des appels relatifs aux déchets estimée entre 300 et 350 appels, mensuels, pour un montant estimatif de 60 000€ HT pour la durée totale du marché.

La gestion des appels relatifs à la fibre optique est estimée à environ 100 appels, mensuels, pour un montant estimatif de 30 000€ HT pour la durée totale du marché.

Le titulaire devra assurer un traitement autonome des appels sur la base des éléments fournis par la collectivité, garantir la traçabilité des demandes dans le GRU et produire des statistiques mensuelles d'activité.

Après avis favorable de la Commission d'Attribution des Marchés en date du 9 juin 2026 et du Bureau réuni le 12 juin 2026, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- Autoriser le lancement d'une consultation relative au renouvellement du système de téléphonie de la Communauté de communes,

- Désigner les membres de la Commission d'Attribution des Marchés afin de prendre connaissance des offres et retenir celles économiquement les plus avantageuses pour la collectivité

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE le lancement d'une consultation relative au renouvellement du système de téléphonie de la Communauté de communes ;

DÉSIGNE les membres de la Commission d'Attribution des Marchés afin de prendre connaissance des offres et de retenir celles économiquement les plus avantageuses pour la collectivité

Le Président :
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D131_250926-DE

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par : Philippe AUGIER
Date de signature : 05/[illegible]
Qualité : Président

Roméo FROT
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org